

Alger, le 24 Juillet 1936

R I E

du Procureur
ral

C O P I E

Le Procureur Général près la Cour d'Appel d'Alger

à Monsieur le Garde des Sceaux

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, durant les réjouissances organisées à l'occasion de la Fête Nationale, un orchestre jouait "La Marseillaise" sur le kiosque de la place Gambetta à Mascara. De nombreux militaires se trouvaient sur les lieux, au milieu d'une foule très dense. L'hymne national était écouté par tous les spectateurs dans un silence absolu. Immédiatement après plusieurs personnes civiles, le poing levé, chantaient l'"Internationale". Aussitôt de violents incidents éclataient entre ces personnes et les militaires présents du 2^e Régiment de Chasseurs d'Afrique.

Durant ces incidents, du côté des militaires, 22 chasseurs d'Afrique ont été légèrement blessés ou simplement contusionnés.

Du côté des civils 3 personnes ont été blessées un peu plus sérieusement mais toutefois sans gravité.

Deux militaires qui auraient porté des coups et fait des blessures à ces trois civils ont été conduits au Parquet par les services de la Police Municipale. Les enquêtes officieuses effectuées par ces services étant absolument insuffisantes pour permettre d'engager des poursuites en flagrant délit, M. le Juge d'Instruction a été requis de procéder à des informations.

Par ailleurs, des recherches d'extrême urgence ont été prescrites pour identifier les auteurs des coups et blessures reçues par les 22 militaires.

Actuellement trois informations sont en cours.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des résultats de ces enquêtes.

Le Procureur Général



Created with

nitro PDF

professional

Created with



nitro PDF

professional

download the free trial online at nitropdf.com/professional